Protection sociale: évolution à long terme des pensions

2001/2003(COS) - 11/06/2001

Le Conseil a pris acte du rapport du comité de la protection sociale sur la durabilité des systèmes de retraite. Ce rapport fait suite à l'étude préliminaire sur la viabilité à long terme des retraites. Les auteurs du rapport analysent les mesures à prendre pour garantir que les systèmes de retraite assureront aux personnes retraitées un revenu adéquat au financement sûr, qui ne déstabilise pas les finances publiques et n'imposera pas une charge excessive aux futures générations, tout en maintenant l'équité et la solidarité. Les auteurs du rapport mettent l'accent sur les points suivants: - la sauvegarde de la capacité des systèmes de retraite à réaliser leur objectif social, à savoir assurer des revenus durables et adéquats aux personnes retraitées. - le maintien de la durabilité financière des systèmes de retraite. - le renforcement de la capacité des systèmes à s'adapter aux changements des besoins de la société et des individus. Les principaux chapitres du rapport abordent les aspects suivants: - les défis, y compris la démographie et la durabilité, les nouveaux modèles d'emploi, l'évolution des structures familiales; - relever les défis, y compris la sauvegarde de la stabilité financière des systèmes, le maintien de la cohésion sociale, l'adaptation des systèmes de retraite à une société qui change; - processus nationaux de réforme et rôle de l'Union.·